

(Traduction)

RÉPUBLIQUE DU CHILI
Ministère des Affaires extérieures

N° 2056

Santiago, le 21 janvier 1991

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de m'adresser à Votre Excellence au sujet de votre note N° EA/102, datée du 17 décembre 1990 et dont la teneur est la suivante :

(Voir la Note N° EA/102 du Canada)

À cet égard, j'ai le grand plaisir d'informer Votre Excellence que mon Gouvernement est entièrement d'accord avec les termes de la note à laquelle j'ai l'honneur de répondre et laquelle, jointe à la présente, constitue un Accord entre nos deux Gouvernements sur la matière, lequel entrera en vigueur selon les termes précisés dans la Note transcrite.

Je profite de cette occasion pour réitérer à Votre Excellence l'assurance de ma très haute considération.

Enrique Silva Cimma
(signé)

Son Excellence Michael Mace,
Ambassadeur extraordinaire et
plénipotentiaire du Canada